



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 03/02/2015

Référence		
2015_02_01		
Objet de la délibération		
compte administratif 2014		
Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
42	27	35
Date de la convocation		
23/01/2015		
Date d'affichage		
23/01/2015		
Vote		
<b>A l'unanimité</b>		
Pour : 35		
Contre : 0		
Abstention : 0		

L'an 2015 et le 3 Février à 14 heures 30 minutes, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de la commune de Plouvien, sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

**Présents** : M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BELLEC Claude, BONNARD LE FLOCH Frédérique, BRUBAN Claudine, FORTIN Laurence, GUILLORE Alexandra, MALGORN Bernadette, QUIGUER Tifenn, MM : CALVEZ Christian, GIBERGUES Bernard, GOULAOUIC Pascal, GUEGANTON Loïc, KERMAREC Charles, LARS Roger, LE TYRANT Jean Claude, LECLERC Patrick, MOAL Gurvan, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, OGOR Pierre, PLUCINSKI Michel, SIFANTUS Bruno, TALARMAIN Roger, TANGUY Bernard LE GALL André, suppléant de M LORCY Arnel

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mmes : BALCON Claudie à M. TANGUY Bernard, SOUDON Chantal à M. LECLERC Patrick, MM : CAP Dominique à M. OGOR Pierre, FAYRET Thierry à M. NEDELEC Yohann, LINCOLN Andrew à M. TALARMAIN Roger, MASSON Alain à Mme QUIGUER Tifenn, RAMONE Louis à M. LARS Roger, RIOUAL Bernard à Mme BONNARD LE FLOCH Frédérique, STEPHAN Yves à M. MOUNIER Gilles

**Excusé(s)** : Mme GODEBERT Viviane, MM : GOURVIL Arnel, LE GAC Didier, LORCY Arnel, PELLICANO Fortuné, PICHON Ronan, TALARMIN André

**Assistaient en outre à la réunion :**

Mme LE BARS Mickaèle, MM : CANN Thierry, CANTEGRIL Michel

**A été nommé(e) secrétaire** : M MOYSAN Daniel

**Objet de la délibération** :  
compte administratif 2014

Monsieur NEDELEC présente les grandes lignes du compte administratif 2014.

Le Comité syndical est invité à délibérer sur le compte administratif 2014.

Accusé de réception

029-200033736-20150203-2015\_02\_01-DE

Reçu le : 06/02/2015

Publié le : 06/02/2015

Il est proposé aux membres du Comité syndical d'arrêter le compte administratif 2014 comme suit :

	Résultat à la clôture de 2013	Part affectée à l'investissement exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture de l'exercice 2014
INVESTISSEMENT	2340.30 €		-46182.73 €	-43843.43 €
FONCTIONNEMENT	152479.72 €		-8798.89 €	143680.83 €

Décision du Comité syndical :

A l'unanimité, le Président ayant quitté la séance, les membres du Comité syndical adoptent le compte administratif pour l'année 2014

Pour extrait conforme,

A Brest, le 06 février 2015



François Cuillandre

Accusé de réception

029-200033736-20150203-2015\_02\_01-DE

Reçu le : 06/02/2015

Publié le : 06/02/2015